

Animateur (trice) Accompagnement à la scolarité H/F

La Direction de l'Éducation, service Périscolaire et Actions Éducatives, accueille des enfants d'âge élémentaire et collégien dans des structures d'accompagnement à la scolarité.

Description de la mission

Nous recherchons des animateurs motivés, avec le goût du travail en équipe, pour les mercredis et les temps du soir en accompagnement à la scolarité.

Vos activités principales s'articulent autour des axes suivants :

- Proposer, préparer et animer des activités diversifiées en veillant à assurer la sécurité physique et affective des enfants en accord avec le projet pédagogique de la structure,
- Gérer un groupe d'élémentaires ou de collégiens en accompagnement à la scolarité
- Suivi des devoirs et lien avec les établissements scolaires,
- Surveillance active de tous les temps et lieux susceptibles d'être occupés par les enfants.

Vos horaires de travail :

- **Accompagnement à la scolarité** : Lundi mardi jeudi et vendredi de 16h15 à 19h00
- **Préparation** : 2h par semaine
- **Mercredis et vacances scolaires** : Loisirs éducatif de 10h00 à 19h00

Description du profil

- Titulaire du BAFA et/ou avec une expérience d'encadrement d'enfants. Bon niveau scolaire.

Qualités requises

- A l'écoute, disponible et en dialogue permanent avec les enfants,
- Rigoureux dans le respect des horaires et dans l'application des règles de la vie collective.

Condition de recrutement

- Taux horaire :
 - 11,49€ pour les temps de loisirs éducatif
 - 14,01€ pour l'accompagnement à la scolarité

Transmettre votre lettre de motivation et curriculum vitae récent à l'attention de Monsieur Le Maire en précisant dans l'objet "animateur d'accompagnement à la scolarité" à l'adresse ci-dessous :

marion.boitel@ville-antony.fr